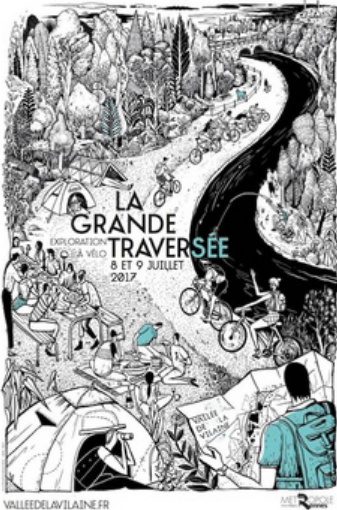




Vallée de la Vilaine



Dans le cadre de « Traversées et escales », action-pilote qui accompagne le projet de valorisation de la Vallée de la Vilaine, vous êtes invités **samedi 8 juillet** à inaugurer de nouveaux itinéraires à vélo entre Rennes et Laillé.

Un itinéraire de 48 kilomètres et cinq boucles permettent de redécouvrir la variété des paysages, des usages et des produits de la vallée vivante.

Le soir, un banquet et un bivouac sont proposés pour passer une nuit au bord de l'eau sur le site communal de la Réauté.

Itinéraires et programme détaillé en ligne sur www.valleedelavilaine.fr.



Agenda

- **1^{er} juillet - 14h à 16h**
AEJP - Moov' Laillé
- **2 juillet - 14h30 à 16h30**
Douzémois - Bubbey Mayse
- **8 juillet**
Vallée de la Vilaine - « Traversées et escales »
- **11 juillet**
Mairie - Conseil municipal
- **23 juillet**
USL Pétanque - Concours au profit du Téléthon
- **26 août**
USL Pétanque - Concours communal
- **27 août**
Courir à Laillé - Assemblée générale
- **1^{er} septembre**
Les Archers de Laillé - Assemblée générale
- **2 septembre**
Mairie - Forum des associations
- **5 septembre**
Amicale des donneurs de sang - Collecte
- **5 septembre**
USL Pétanque - Concours plus de 55 ans
- **9 septembre**
Classes 7 - La fête des classes
- **9 septembre**
Canton de Guichen - Comice agricole
- **10 septembre**
Douzémois - Journée du Patrimoine
- **19 septembre**
Mairie - Réunion de mi-mandat
- **22, 23 et 24 septembre**
ACL Théâtre - Représentation
- **23 septembre**
Mairie - Balade des futurs sites d'aménagement
- **23 septembre**
VC Laillé - Course
- **24 septembre**
USL Tennis - Assemblée générale
- **30 septembre**
Dans Ar Disul - Fest noz

Conseil des Sages - Appel à candidatures

Le Conseil des Sages est une instance de réflexions et de propositions. Par ses avis et ses études, il éclairera le conseil municipal de Laillé sur les différents projets intéressants la commune.

Pour garantir un Conseil des Sages le plus représentatif de la population et le plus neutre possible, plusieurs critères ont été déterminés : un âge minimum de 60 ans, la parité femme/homme, un équilibre des âges, une représentativité géographique, une diversité socioprofessionnelle, une absence d'activités professionnelles, le non cumul au sein d'une instance représentative (groupe de travail, comité

de pilotage...), habiter Laillé, être inscrit sur les listes électorales et ne pas être élu ou anciennement élu au conseil municipal.

Vous voulez être candidat pour intégrer le Conseil des Sages ?

Pour cela envoyez-nous les informations suivantes (nom, prénom, adresse, année de naissance, téléphone et activité(s) professionnelle(s) exercée(s) :

- par courrier à la mairie rue de la Halte BP7 35890 Laillé,
- par courriel : contact@laillé.fr,
- à l'accueil de la mairie.



Plan canicule 2017 - Recensement

Recensement des personnes isolées

Le Plan canicule prévoit que les communes organisent le repérage, de manière préventive, des personnes âgées et/ou handicapées.

Ce recensement permet, en cas d'alerte déclenchée par les services de l'État, l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux.

Les personnes qui se trouvent dans cette situation sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS à la mairie de Laillé tél : 02 99 42 57 10.

À l'inscription, les personnes devront également transmettre les coordonnées d'un proche ou d'un voisin pouvant être contacté en cas de besoin.

Stop Cambriolages

Le groupement de gendarmerie d'Ille-et-Vilaine a mis en service «Stop Cambriolages», une application gratuite pour informer et soutenir les victimes en cas de cambriolage.

Cette dernière permet de prévenir en toute simplicité la gendarmerie la plus proche en cas de flagrant délit ou de constatation d'infractions.

Assurez la sécurité de votre domicile pendant vos absences prolongées en vous inscrivant au programme spécifique dans le cadre de l'opération tranquillité vacances (O.T.V). Enfin, découvrez tous les conseils en cas d'infractions pour préserver les preuves et recueillir un maximum d'éléments d'identification pour aider les forces de l'ordre dès leur arrivée.

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances prochainement ? N'hésitez pas à demander une surveillance de votre résidence par la gendarmerie. Celle-ci est gratuite. Pour se faire, il vous suffit d'imprimer un document administratif, en écrivant sur un moteur de recherche « cerfa opération tranquillité vacances ». Vous le remplissez et le déposez en mairie. La police municipale le transmettra ensuite à la gendarmerie de Guichen. Merci de vous y prendre dès que possible et ce, jusqu'au 20 juillet 2017.



Faire un feu, est-ce possible ?

Le brûlage de déchets verts fait l'objet de questionnement des uns et des autres.

Revenons sur la réglementation actuelle, qui fera l'objet d'une révision en 2018, puis 2020, selon les effets sur l'environnement : **arrêté préfectoral en date du 20 avril 2015**

- 1- Les particuliers : interdiction de brûler les déchets, toute l'année, verts et ménagers
- 2- Les agriculteurs : interdiction de brûler les déchets verts personnels et ménagers, ainsi que ceux provenant des cultures.
2-1 Par contre, il leur est possible, sous certaines conditions (horaires, précautions particulières, qualité de l'air...) de brûler les déchets verts provenant des champs (taille de haies, arbres, talus...) : pour plus de précisions, contactez la mairie
- 3- Les collectivités et professionnels : interdiction totale et toute l'année de brûler les déchets verts et ménagers.
- 4- Barbecue, cheminée sont autorisés
- 5- Propriétaires forestiers : autorisation de brûlage hors la période du 1^{er} mars au 30 septembre de chaque année, sous certaines conditions (voir en mairie)
- 6- Interdiction de fumer à l'intérieur des bois, forêts etc.. ; et à moins de 200m de ces lieux, aux mêmes dates que l'article 5
- 7- Débroussaillage : Laillé est considérée comme une zone à risque, notamment par la présence de nombreuses forêts sur son territoire ; aussi, le débroussaillage est important.



Douzémois - saison culturelle

• Ouverture de saison - Journées du Patrimoine

Dimanche 10 septembre

> 17h : Concert de La Mal Coiffée

à l'église de Laillé - Tout public

Tarif plein 8 € Tarif réduit 6 € Tarif sortir 3 €

> 11h et 14h : Visite guidée de la commune par un guide officiel de Destination Rennes (office du tourisme). Durée 1h30. Gratuit
Départ devant la mairie. Sur réservation au 02.99.42.57.10.

> 14h - 17h en continu : « Projection, papotages et anecdotes » à partir de cartes postales anciennes de la commune. Gratuit - Salle du conseil municipal.



Méli-Mélo

Mercredi 5 juillet Spectacle de fin d'année à 17h30.

Cet été, l'accueil de loisirs est ouvert du 10 juillet au 4 août et du 21 au 31 août (fermeture vendredi 1^{er} septembre).

Trois mini-camps sont également organisés :

- 6-8 ans : 11-13 juillet à Bain de Bretagne (Kayak et voile)

- 4-6 ans : 12 au 13 juillet - Découverte d'un mini camp à Laillé

- 9-11 ans : 25 au 28 juillet à Feins (Kayak - VTT - joutes nautiques)

Il reste encore des places. Inscrivez vos enfants auprès du guichet unique. Retrouvez toutes les informations sur www.laille.fr



Maison des Jeunes - Bourses d'été

Vous avez entre 16 et 20 ans, vous souhaitez réaliser un projet de vacances cet été, le dispositif « Bourses d'Été » du Centre Régional Information Jeunesse peut vous aider financièrement, à hauteur de 100 € (transport, hébergement, nourriture...) par jeune.

Pour préparer votre projet, vous devez impérativement vous rapprocher de l'animatrice jeunesse qui sera la personne référent sur la commune. Si votre projet est cautionné par l'animatrice, elle se portera garante de l'authenticité.

Vous trouverez, ci-joint, un exemplaire du dossier de candidature du dispositif « Bourses été » avec le règlement et les conseils en annexe. Les dossiers doivent être déposés au CRIJ jusqu'au 26 juillet. Les jurys se tiendront dans la limite des crédits disponibles.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter l'animation jeunesse au 06 35 56 06 98.



L'Intermed' - médiathèque

• Horaires d'été

Les horaires de la médiathèque sont consultables sur les sites internet de la mairie et de la médiathèque et affichés au Point 21. L'Intermed' fera une pause du 7 au 21 août, ainsi que les dimanches.

• Six semaines pour vous détendre

Comme l'année dernière, lisez sans stress : la durée de prêt passe à six semaines pour tous les documents.

• Empruntez les yeux fermés

Opération « sac surprise » : durant le mois de juillet, empruntez un sac contenant trois livres, à découvrir au hasard.

Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite un bel été d'aventures, de romances, d'intrigues, de découvertes, de voyages ... à travers les livres !



Douzémois - Bubbey Mayse

Dimanche 2 juillet à 14h30 et à 16h30

Quartet instrumental et vocal autour des musique klezmer et chansons yiddish à la chapelle du Désert - Durée > 45 min (x2)

Pique-nique > Rendez-vous à 12h30 - apportez votre pique-nique

Tout public - Gratuit

www.bubbeymayse.com

Contact : 02 99 42 57 10 / culture@laille.fr

• USL Pétanque



Concours de pétanque estival

L'US Laillé Pétanque organise samedi 26 août 2017 son traditionnel concours communal destiné aux Lailléens. Ce concours se déroulera sur le terrain de football stabilisé en doublette formée. La constitution des équipes est libre. La seule contrainte est de limiter la présence des joueurs licenciés à un par équipe.

Les enfants de plus de 8 ans sont acceptés sous réserve d'être accompagnés d'un adulte.

Les inscriptions seront prises à partir de 13h30.

Les parties commencent à 14h.

L'engagement est de 8 € par équipe.

Une buvette sera mise à disposition du public.

N'hésitez pas à venir passer un moment convivial avant la rentrée.

Pour tout renseignement, contactez le 06 40 07 13 70

ou laille@petanquejp35.fr

• Don du sang, c'est offrir la vie

L'Amicale des donneurs de sang et l'Établissement Français du Sang tiennent à adresser leurs remerciements.

Au nom des 2 000 malades qui sont transfusés chaque mois en Bretagne, ils vous remercient d'avoir reçu récemment le don du sang à Laillé. Le 13 juin, 98 personnes ont contribué ainsi à l'approvisionnement régional qui s'élève à 600 dons quotidiens.

Mardi 5 septembre - Collecte de sang - 10h à 13h et 15h à 19h à l'Archipel à Laillé

• Classes 7

La fête des classes 7 aura lieu **samedi 9 septembre 2017** à l'Archipel de Laillé. (11h Photo - 12h30 Repas - 19h Buffet)
Renseignements auprès de Valérie Larue 06 70 65 42 64.

• Club de natation de la Conterrie

Votre enfant est né en 2010 ou avant, il est en capacité de se déplacer sur un 25 mètres dorsal et ventral et il aime le milieu aquatique. Proposez lui de rejoindre le club Espérance Chartres de Bretagne Natation dès la rentrée de septembre 2017. Il pourra s'entraîner une à plusieurs fois par semaine dans une ambiance conviviale et sportive, apprendre les quatre nages, se perfectionner et s'initier à la compétition.

Les enfants de 12 ans et plus peuvent aussi rejoindre le club, en fonction de leur niveau.

Pour tout contact, adressez-nous un courriel à inscription@ecnatation.org.

Un simple test d'évaluation avec l'un de nos entraîneurs permettra de confirmer l'inscription.

Pour découvrir le club, visitez notre site www.ecnatation.fr

• Salon Vignes & Vilaine 2017

VIGNES & VILAINE
Collecte de Bouchons

**DU 10 JUIN
AU
19 NOVEMBRE
2017**

LES POINTS DE COLLECTE :
- CARREFOUR MARKET
- LYSADIS
- LA MAISON GOURMANDE
- LA TIENDA
- FORUM DES ASSOCIATIONS
- SALON VIGNES ET VILAINE

BOUCHONS DE LIÈGE UNIQUEMENT

ACTION AU PROFIT D'UN PROJET ENFANCE ET HANDICAP
CONSULTEZ LA LISTE COMPLÈTE DES POINTS DE COLLECTE SUR :
WWW.LAILLE-ENTREPRISES.FR
OU
WWW.VIGNESETVILAINE.FR

Organisé par
LAILLÉ Entreprises
www.laille-entreprises.fr

Collecte de bouchons de liège

Dans le cadre du salon des vins et de la gastronomie locale Vignes & Vilaine 2017, se déroulant les 18 et 19 novembre prochains, Laillé Entreprises organise une grande collecte de bouchons de liège.

Cette collecte est réalisée en partenariat avec Solidarité Bouchons 35.

- Un geste éco-citoyen, car les bouchons sont ensuite recyclés à des fins de phyto-épuration et de matériaux d'isolation.

- Un geste solidaire, car les bouchons sont valorisés et l'argent récolté est remis sous forme de don à un projet en faveur de l'enfance et du handicap.

Alors débouchons et collectons !*

Venez déposer vos bouchons dans les containers présents chez nos adhérents. Liste des enseignes participantes disponible sur : www.laille-entreprises.fr.

NB : les bouchons en faux liège sont aussi acceptés, ils seront triés et envoyés dans la filière plastique

Retrouvez l'actualité du salon sur notre Facebook Vignes&Vilaine, et l'actualité des entreprises sur notre Facebook Laillé Entreprises.

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération*

• Recherche emplacements de ruches

Pour préparer mon installation en apiculture, je cherche des emplacements de ruches dans les alentours de Rennes et dans le secteur Sud du département de l'Ille-et-Vilaine (35).

Les ruches seront installées dès mars 2018. J'étudierai toute proposition. Premier contact par courriel en précisant le lieu et un numéro de téléphone pour vous joindre. Merci.

Alexander Kröner - akroener@posteo.net

Rennes Métropole

• Déchets, tous les emballages se trient

À partir du 3 juillet, le tri sera étendu à tous les emballages.

Le 3 juillet, les consignes du tri vont changer et l'organisation des collectes des déchets ménagers et des recyclables va évoluer dans les 43 communes de Rennes Métropole.

« Pour faire plus simple, plus propre et plus efficace. »

La liste des déchets recyclables est élargie aux plastiques légers et aux petits aluminiums.

Avant l'été, des autocollants indiquant les jours de collecte et les nouvelles consignes de tri ont été posés sur vos bacs gris et jaunes.

Triez sans hésiter, horaires et consignes de tri sur
<http://metropole.rennes.fr/>

Restez informé des actualités lailléennes en vous abonnant à la newsletter de la commune. Rien de plus simple, il vous suffit d'inscrire votre courriel sur cette page internet : <http://www.laille.fr/-La-lettre-d-information,90-.html>.

Contacts utiles

CDAS

1 rue Mme de Janzé
35131 Chartres de
Bretagne
• Prendre rendez-vous
au 02 99 41 19 19
• Permanences : Espace
Auréa de Bruz
rue des Planches

CAF

Cours des Alliés
35000 Rennes
• Accueil des allocataires
uniquement sur rendez-
vous à prendre au
08 10 25 35 10
• Permanences CAF à la
mairie de Guichen : tous
les lundis de 9h à 12h.
(hors vacances scolaires)

PAE

Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
07 50 84 53 14
bruz@pae-sud-rennes.fr
ou 1 rue Mme de Janzé
35131 Chartres de
Bretagne
02 99 41 33 34
chartres@pae-sud-rennes.fr
• Permanences en mairie
de Laillé tous les lundis
de 15h à 17h. (hors
vacances scolaires)
• Inscription Pôle emploi
au 3949

Mission locale

**Pour les jeunes de
16 à 25 ans sortis du
système scolaire (emploi,
formation, logement,
santé).**

Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
02 99 78 00 78
07 50 84 53 14
02 99 41 33 34
• Permanences du lundi
au vendredi sur rendez-
vous.

Service déchets Rennes Métropole

0800 01 14 31 (appel
gratuit depuis un poste
fixe)

Bus STAR

Renseignements sur
www.star.fr ou
09 70 821 800
• Agence commerciale
12 rue du Pré Botté à
Rennes
• Dépositaire STAR Laillé
Bar tabac PMU
Le Pari 23 rue du Point
du Jour (pour recharges
cartes Korrigo et tickets).

CLIC Alliages

**Service d'information
dans les domaines
de la vie quotidienne
destiné aux personnes
âgées, handicapées.**
2 bis mail de
Bourgchevreuil
35510 Cesson-Sévigné
02 99 77 35 13
Ouvert du lundi au
vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 18h

ASSIA

**Aide et service de
soins à domicile**
Espace Brocéliande
Chartres de Bretagne
02 99 77 12 77
www.assia-una.fr

ADMR

Aide à domicile
36 rue de la Gare
35890 Bourg des
Comptes
02 99 52 19 31
guichen.asso@admr35.org
9h-12h et 14h-18h
lundi au vendredi

Autonomie services Service d'infirmiers à domicile

22 rue du Commandant
Charcot 35580 Guichen
02 99 52 00 59

Action

**Propose de l'emploi
en local**
26 rue du Commandant
Charcot 35580 Guichen
02 99 57 30 78
Tous les jours de 8h30
à 12h30 et sur rendez-
vous l'après-midi)

Relais emploi

**Association
intermédiaire
d'insertion emploi
pour une mise
à disposition de
personnel**
Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
02 99 05 53 09

Action Domicile Services

**Associations d'aide
à domicile pour des
missions durables
(ménage, repassage...)**
26 rue Commandant
Charcot 35580 Guichen
02.99.57.39.87
Tous les jours de 8h30
à 12h30 et sur rendez-
vous l'après-midi

Conciliateur

Mme Loison
Permanences tous les
2^{ème} mardis du mois de
9h à 11h (hors vacances
scolaires)
Sans rendez-vous
Local derrière la poste
de Laillé

Pharmacies de garde

3237 (0,32€ ttc/min)

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi
11 juillet à 20h30 à la mairie.

Permanences maire et adjoints en mairie

Le maire reçoit sur rendez-vous le lundi après-midi,
le mercredi matin et le vendredi après-midi.

Permanences adjoints de 10h à 12h :

Samedi 1^{er} juillet : Patrick Le Mesle
Samedi 8 juillet : Nelly Guingo
Samedi 15 juillet : Pascal Hervé
Samedis 22 et 29 juillet : Anne Le Couriaud
Samedi 5 août : Sophie Briand
Samedis 12 et 19 août : Catherine Joubaud
Samedi 26 août : Christian Perreul
Samedi 2 septembre : Sophie Briand

Permanences Parlementaires

Permanences du député Gaël Le Bohec à la mairie
de Guichen ou à l'espace social Chorus
de Maure de Bretagne sur rendez-vous
au 02 99 72 12 16.



Numéros d'urgences

Infirmières (Caroff) : 06 60 39 57 72
(Pouessel) : 06 03 95 10 22
Taxi : 06 12 41 22 22
Gendarmerie : 17
Samu : 15 - 112
Pompiers : 18 - 112
CGE : 0811 902 902
EDF (dépannage) : 0811 882 200
GDF (dépannage) : 0810 433 035
Centre antipoison : 02 99 59 22 22



Rédaction - Impression

Mairie de Laillé 02 99 42 57 10
communication@laille.fr

**Prochaine parution : samedi 2 septembre
Dépôt des articles avant le lundi 28 août**

La feuille info est diffusée sur le site internet de la
commune : www.laille.fr

Laillé info est une publication de la mairie de Laillé.
Directeur de publication : Pascal Hervé
Imprimée en 500 exemplaires



Contact

Mairie de Laillé
rue de la Halte 35890 Laillé
02 99 42 57 10
contact@laille.fr



commune de Laillé